



VIADOME

La téléassistance automatique et sans contraintes

Tarifs clients particuliers

Nous vous proposons 2 formules d'abonnement au service de téléassistance VIADOME :

- 1- Avec l'abonnement **VIADOME**, les alarmes sont envoyées aux aidants proches (famille, voisins, amis etc. désignés par le bénéficiaire), qui procèdent à la levée de doute et contactent les secours en cas de besoin.
- 2- Avec l'abonnement **VIADOME ASSIST**, les alarmes sont reçues et traitées par le plateau d'assistance basé en France, qui procède à la levée de doute selon le protocole en vigueur.

	VIADOME	VIADOME ASSIST
Coût abonnement mensuel TTC	39,90 €	49,90 €
<u>Coût après 50% crédit d'impôt *</u>	<u>19,95 €</u>	<u>24,95 €</u>

Equipements inclus

Détecteurs de chute	5	5
Capteur de vibration	1	1
Station	1	1

Bénéfices

Alarmes et alertes automatiques	✓	✓
Indice d'activité	✓	✓
Tableau de bord page privée	✓	✓
Apprentissage automatique IA	✓	✓
Garantie et supervision matériel	✓	✓
Plateau d'assistance		✓

Equipement optionnel (coût avant crédit d'impôt *)

Détecteur de chute supplémentaire	3,00€ / mois
Capteur de vibration supplémentaire	1,80€ / mois

Frais de MISE EN SERVICE (facturé une fois) **48,00 €**
Coût après 50% crédit d'impôt * 24,00 €

INSTALLATION par vos soins avec assistance téléphonique d'un technicien Viadome **gratuit**

OU
 installation par professionnel **60,00 €**
Coût après 50% crédit d'impôt * 30,00 €



* La téléassistance VIADOME est conçue et distribuée par VIADOME SASU, société de services à la personne (déclaration SAP/914265277). Vous recevrez une attestation fiscale permettant de bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 50% des dépenses effectuées, selon la législation en vigueur.



Tarifs au 1^{er} janvier 2023. La durée minimum d'abonnement à la téléassistance Viadome ou Viadome Assist est de 6 mois.